#### **Termes et Conditions**

Ces Termes et Conditions s'appliquent à Fino Glob LTD (ci-après « la Société »).

Numéro d'enregistrement C169719, titulaire d'une licence en tant que Courtier à Service Complet, à l'exclusion de la souscription, sous le numéro de licence GB19025095, Suite 803, 8e étage, Hennessy Tower, Port Louis, Pope Hennessy Street, Maurice.

Et à Fino Global PA Ltd, numéro d'enregistrement HE 470020, Louki Akrita 14, 3030 Limassol, Chypre.

## 1. Généralités

- 1.1. La Société ouvrira un compte de trading pour le Client dès réception des documents d'identification requis et après approbation du présent Accord par le Client.
- 1.2. L'accès au compte du Client par celui-ci se fera conformément aux Termes et Conditions du présent Accord.
- 1.3. Il incombe au consommateur de connaître les lois et réglementations concernant l'investissement en ligne dans son pays.

# 2. Trading Électronique

En signant le présent Accord, le Client a le droit de demander des codes d'accès, au sein des systèmes électroniques de la Société, afin de pouvoir passer des ordres d'achat ou de vente d'Instruments Financiers auprès de la Société, via un ordinateur personnel compatible, connecté à Internet.

Le Client reconnaît et comprend que la Société se réserve le droit, à sa discrétion, de suspendre ou de résilier l'accès du Client à tout ou partie de ses systèmes électroniques, afin d'assurer un fonctionnement efficace de ses systèmes et de protéger les intérêts de tous ses Clients ainsi que les siens. Dans de tels cas, la Société peut fermer tout ou partie des comptes de trading du Client.

Le Client s'engage à conserver ses codes d'accès en lieu sûr et à ne pas les divulguer à des tiers. Il s'abstiendra de toute action pouvant permettre un accès irrégulier ou non autorisé au système électronique.

Le Client s'engage à ne pas utiliser la plateforme de manière abusive, notamment par le **lag trading**, **la manipulation des prix ou du temps**, ou toute autre pratique similaire. Dans ce cas,

la Société annulera toutes les transactions concernées du Client et fermera ses comptes de trading.

Le Client fera tous les efforts nécessaires pour maintenir la confidentialité de ses codes d'accès et reconnaît être **responsable de toutes les opérations** effectuées sous ces codes. Si un tiers est autorisé à agir au nom du Client, celui-ci demeure responsable des ordres passés par ce représentant.

Le Client s'engage à **notifier immédiatement** la Société en cas d'utilisation non autorisée de ses codes.

La Société n'agira que sur la base d'ordres transmis par les moyens électroniques prédéterminés.

Le Client accepte d'utiliser des programmes tiers (navigateurs, logiciels) compatibles avec les protocoles de sécurité utilisés par la Société, et de suivre la procédure d'accès définie par celle-ci.

La Société **décline toute responsabilité** en cas d'accès non autorisé à des informations transmises par Internet ou par tout autre réseau.

La Société n'est **pas fournisseur d'accès Internet** et n'est pas responsable des pannes électriques empêchant l'utilisation du système. En cas de panne, le Client doit contacter la Société par téléphone pour passer un ordre verbal, sous réserve que son identité soit vérifiée.

La Société ne saurait être tenue responsable d'une perte du Client due à une impossibilité d'accès à la plateforme de trading résultant de défaillances techniques, logicielles ou électroniques.

La Société est responsable de maintenir sa plateforme et ses systèmes à jour, y compris en effectuant les redémarrages nécessaires de ses serveurs. Ces opérations peuvent rendre les systèmes temporairement inaccessibles. Le Client reconnaît que la Société n'est **pas responsable des pertes** résultant de ces opérations.

# 3. Exécution Sécurisée des Transactions

3.1. La Société peut, dans certaines circonstances, accepter des instructions par téléphone ou en personne, sous réserve de vérification de l'identité et de la clarté des instructions. Tout ordre reçu autrement que par la plateforme sera retransmis dans celle-ci et traité de la même manière.

La Société peut confirmer toute instruction reçue par tout moyen de communication et le Client accepte le risque d'erreur ou d'interprétation.

Le Client peut autoriser un tiers à donner des instructions au nom du Client, sous réserve d'en informer la Société par écrit et que cette personne soit approuvée. L'autorisation reste valable jusqu'à réception d'une notification écrite de révocation, transmise au moins deux (2) jours avant effet.

Les ordres donnés ne peuvent être révoqués, sauf exception acceptée par la Société. Celle-ci peut procéder à **l'exécution partielle** d'un ordre.

3.2. Les transactions sont exécutées aux prix "BID" (Achat) / "ASK" (Vente) affichés. En cas de forte volatilité, la Société peut proposer un nouveau prix que le Client peut accepter ou refuser.

3.3. Le Client peut donner uniquement les ordres suivants :

• **OPEN**: ouvrir une position

 CLOSE: fermer une position ainsi que Stop-Loss, Take Profit, Buy/Sell Limit et Buy/Sell Stop.

Tout autre ordre sera rejeté. Les positions confirmées ne peuvent être annulées. Les ordres sont valides selon leur type et leur durée spécifiée.

La Société ne sera pas responsable des **retards**, **erreurs ou dommages** lors de la transmission des ordres, ni de pertes dues à des informations inexactes.

En cas d'ajustement lié à un **événement corporatif**, la Société peut modifier le prix d'ouverture/fermeture, le volume ou le niveau d'un ordre, afin de préserver l'équivalence économique de la transaction.

Pour tout instrument ex-dividende, la Société peut clôturer et rouvrir les positions à de nouveaux prix, après notification au Client.

Les ordres Stop-Loss, Take Profit, Buy/Sell Limit et Buy/Sell Stop sont exécutés au premier prix disponible. En cas de défaillance technique, la Société peut modifier ou ne pas exécuter l'ordre.

Dans des conditions de marché extrêmes, l'exécution au prix déclaré peut être impossible. Le Client reconnaît que les ordres Stop-Loss peuvent ne pas **limiter les pertes** comme prévu.

Le Client peut contester une transaction par écrit dans un délai de deux (2) jours ouvrables. Passé ce délai, la transaction sera considérée comme valide.

Si la marge tombe en dessous de 50 %, la Société peut fermer les positions les moins rentables. À 3 % ou moins (comptes Classic & STP), toutes les positions seront automatiquement clôturées.

Toutes les communications entre la Société et le Client peuvent être **enregistrées** et utilisées comme preuve en cas de litige.

La Société peut refuser toute transaction téléphonique si les instructions du Client sont incomplètes ou peu claires.

En cas de **force majeure**, la Société n'est pas responsable des pertes résultant d'événements indépendants de sa volonté.

Toutes les cotations sont déterminées à la discrétion de la Société. Les comparaisons avec d'autres systèmes seront ignorées.

Les opérations utilisant des fonctions automatiques (Trailing Stop, Expert Advisor) sont **sous la responsabilité du Client**. La Société peut annuler des transactions et résilier l'Accord si de telles fonctions perturbent le système.

La taille d'un **lot standard** est déterminée pour chaque instrument financier. La Société peut modifier les spécifications contractuelles à tout moment. Le volume minimal est de **0,01 lot**. Le levier varie de **1:1 à 400:1** selon le type de compte.

Les taux de swap peuvent changer selon les conditions du marché. Le Client doit consulter les valeurs sur le site de la Société. Les swaps du mercredi au jeudi sont **triplés**.

La Société peut modifier les **spreads** selon les conditions du marché et refuser le trading autour des **publications de nouvelles critiques** (2 minutes avant et après).

### 4. Déclarations du Client

- 4.1. Le Client déclare que sa communication avec le présent Accord ne contrevient à aucune loi ou réglementation applicable à son égard et qu'il est tenu de remplir toute obligation découlant de l'utilisation du système. Le Client est seul responsable de toutes les opérations effectuées sur son compte, y compris tous les dépôts et retraits, et il est seul responsable de la sécurité de son identifiant et de son mot de passe.
- 4.2. Les services de trading proposés sur le site Web ne conviennent qu'aux personnes conscientes des risques liés au trading sur les marchés des capitaux en général et sur le marché des devises en particulier. Une mauvaise utilisation des systèmes de levier financier comporte le risque de perdre la totalité du capital déposé en peu de temps.
- 4.3. Le Client déclare avoir connaissance du système de trading, y compris l'ouverture et la clôture des positions.
- 4.4. Il est conseillé à un Client qui n'est pas familier avec le système de trading de ne pas entrer dans une transaction sans avoir reçu au préalable des instructions des représentants de la Société.

- 4.5. Les lois relatives aux transactions en ligne peuvent varier selon les pays ; par conséquent :
  - Interdiction de la participation des personnes n'ayant pas atteint l'âge légal.
  - Recommandation au titulaire de la carte de conserver une copie des enregistrements de transaction et des Termes et Conditions du site Web.

# 5. Consultation et Limitation de Responsabilité

- 5.1. Aucun conseil n'est fourni sur le site Web de la Société ou par toute autre source concernant l'opportunité ou non d'un trading sur devises.
- 5.2. La Société ne fournit aucun conseil en matière de fiscalité.
- 5.3. La Société ne sera responsable d'aucune faute, erreur ou infraction, ni de toute perte ou dépense encourue, pouvant affecter le Client ou un tiers, résultant de la confiance accordée à une information ou de l'utilisation d'une information fournie au Client par la Société ou toute autre personne.

#### 6. Limitation des Pertes

- 6.1. L'ordre utilisé pour limiter les pertes est l'ordre stop-loss. Il s'agit d'une solution pour suspendre une transaction qui entraîne une perte de valeur dans les fonds propres du Client. La Société recommande l'utilisation de cet ordre afin de maîtriser la perte potentielle de chaque transaction. Cependant, comme il est clairement démontré dans certaines conditions de marché, il n'y a aucune certitude que l'ordre stop-loss soit exécuté au taux demandé, voire exécuté du tout.
- 6.2. La perte maximale du Client ne dépassera pas les fonds présents sur son compte.
- 6.3. La Société a des directives claires concernant les Exigences de Marge :
- 6.3.1. Le Client doit disposer d'une marge suffisante pour ouvrir ou fermer une position ; la Société a le droit de clôturer toute transaction lorsque les exigences de marge ne sont pas respectées.
- 6.3.2. La Société peut, à sa discrétion, modifier toute exigence de marge à tout moment.

#### 7. Rapports

7.1. Le Client peut, à tout moment, consulter les rapports relatifs à ses transactions en cours via la plateforme de trading.

7.2. La Société n'envoie pas de rapports imprimés à ses Clients. Sur demande du Client, un rapport des transactions en cours et de la situation financière de son compte sera fourni ; cette demande peut être effectuée par voie numérique.

## 8. Responsabilité

- 8.1. Toutes les transactions effectuées par les Clients relèvent de leur propre responsabilité. La Société n'est pas responsable de tout dommage, résultat, interdiction, perte ou dette pouvant survenir au Client, directement ou indirectement, du fait du présent Accord.
- 8.2. Le Client déclare être conscient que le trading de paires de devises et d'autres instruments financiers comporte un risque élevé. Un fort effet de levier peut rapidement influencer le résultat d'une transaction.
- 8.3. Le Client déclare avoir lu et compris tous les détails joints au présent Accord.

# 9. Comptabilité et Paiements

- 9.1. Les montants de tout dépôt ou retrait seront inscrits comme transactions de solde dans l'historique du compte.
- 9.2. Les paiements seront effectués au Client sur demande, conformément aux modalités et conditions du présent Accord.
- 9.3. Le Client déclare et confirme que la Société peut déduire de son compte tous les impôts ou frais, y compris les retenues à la source, dus conformément aux réglementations, et qu'il n'aura aucune réclamation contre la Société à cet égard.
- 9.4. Tous les Clients utilisant des transactions par carte de crédit sont limités à une seule carte par compte.

#### 10. Compte Partenaire

10.1. En ce qui concerne un compte à plusieurs titulaires, conformément à la procuration utilisée par la Société, tous les titulaires sont conjointement responsables de leur compte. Toute notification émise par la Société à l'un des titulaires sera considérée comme notifiée à tous les titulaires du compte.

Toute instruction donnée par l'un des titulaires à la Société sera considérée comme donnée par tous les titulaires du compte. En cas de plusieurs séries d'ordres, le dernier ordre sera considéré comme celui devant être exécuté.

# 11. Expiration de l'Accord

- 11.1. La Société se réserve le droit de mettre fin à l'Accord à tout moment après notification au Client, avec effet immédiat.
- 11.2. Lors de la clôture ou de la résiliation de l'Accord par l'une des parties, le Client ou la Société est tenu de clôturer toutes les transactions ouvertes immédiatement après la résiliation de cet Accord, ou même avant, selon les exigences de la Société.
- 11.3. À compter de la date de résiliation de l'Accord, le Client n'est plus autorisé ni capable d'ouvrir de nouvelles transactions ou d'exécuter des ordres financiers sans l'approbation de la Société.

#### 12. Généralités

- 12.1. Le présent Accord et ses annexes remplacent toutes les communications antérieures entre les parties.
- 12.2. Aucun changement au présent Accord ne sera valable ou applicable sans un document écrit et signé entre les parties.
- 12.3. Le Client n'est pas autorisé à transférer ou supprimer le présent Accord, y compris tout débit ou crédit, à un tiers.
- 12.4. L'introduction du présent Accord en constitue une partie intégrante.
- 12.5. L'Accord est rédigé en paragraphes avec titres et sous-titres destinés à en faciliter la lecture, et ne peut être utilisé à des fins d'interprétation.
- 12.6. Le présent Accord s'applique uniquement aux personnes majeures de plus de 18 ans.
- 12.7. Le Client doit approuver la réception de messages et d'annonces, y compris de matériel publicitaire, envoyés par la Société concernant la communication avec celle-ci.
- 12.8. Les diagrammes figurant dans les registres de la Société sont réputés exacts et confirment tout ce qu'ils contiennent.

#### 13. Termes et Conditions du Bonus

- 13.1. Ces Termes et Conditions s'appliquent à toutes les promotions de bonus référencées ou listées sur **finoglob.com**, sur les sites affiliés ou distribuées sous toute forme de communication électronique.
- 13.2. Le bonus ne sera appliqué qu'à un seul compte et ne peut être transféré entre comptes.

- 13.3. Le Client doit effectuer un volume de trading minimum équivalent au montant du bonus divisé par 4 (quatre) pour pouvoir retirer les fonds de bonus.
- 13.4. Si cette exigence n'est pas remplie dans un délai de 60 jours (44 jours de marché) à partir de la date du dépôt, le montant du bonus sera retiré du compte du Client. Si cela entraîne un appel de marge, la Société attendra que le Client dépose des fonds supplémentaires ou ferme toutes ses positions.
- 13.5. Exemple : si un compte est financé avec 1000 \$ et reçoit un bonus de 200 \$, un volume de trading de 50 lots (200/4) doit être réalisé pour pouvoir retirer le bonus et les bénéfices.
- 13.6. Les dépôts de bonus ne sont pas calculés au prorata, et les exigences de volume de trading doivent être entièrement remplies pour pouvoir retirer le montant total du bonus et les bénéfices.
- 13.7. Le bonus et les bénéfices ne peuvent être retirés qu'une fois les exigences de trading minimales remplies. En acceptant le bonus de dépôt, le Client ne peut retirer ni les bénéfices du trading ni les fonds du bonus avant d'avoir atteint les exigences minimales. Le Client peut retirer ses fonds déposés à tout moment, mais pas les bénéfices ni le bonus avant d'avoir rempli les conditions requises.
- 13.8. En acceptant le bonus de dépôt, le Client accepte ces Termes et Conditions. La Société se réserve le droit de modifier à tout moment les termes de la politique de bonus. Un préavis sera donné au Client par publication sur le site Web ou par e-mail. La Société ne sera pas tenue responsable si le Client ne consulte pas régulièrement les Termes et Conditions mis à jour.
- 13.9. Le volume de trading sera uniquement calculé sur les produits **FX**.
- 13.10. Tous les bonus reçus bénéficieront d'un effet de levier maximum de **100:1** sur les comptes de trading.

## 14. Politique de Retrait

Le département financier de la Société supervise chaque demande de retrait soumise. Pour être éligible à un retrait, vous devez d'abord fournir la documentation complète de conformité :

Preuve d'identité (Carte d'identité/Passeport/Permis de conduire).

Preuve de résidence, datant de moins de 3 mois. (Facture d'électricité/gaz/eau/téléphone, etc./Relevé bancaire).

Le montant minimum de retrait est de 50 USD.

#### 15. Politique de Remboursement

Lorsqu'une demande de remboursement est soumise, la Société peut prendre jusqu'à 3 jours ouvrables pour traiter la demande. Une fois votre demande approuvée, vous devrez attendre 5

à 7 jours supplémentaires avant de voir les fonds apparaître sur votre compte, selon la banque avec laquelle le Client travaille.

Remarque : dans le cas où le Client a reçu un bonus de crédit et souhaite effectuer un retrait, il doit d'abord atteindre le volume de trading spécifié requis par la clause « Bonus » (voir section 12 ci-dessus). Si le Client n'a pas atteint le volume requis, son retrait pourra être annulé.

# Litiges et Réclamations

Pour tout litige ou réclamation, vous pouvez nous contacter via nos services de chat, par e-mail (support@finoglob.com

) ou par téléphone.

Nous traiterons votre litige dans un délai de 48 heures.

#### Politique KYC (Know Your Customer)

Les politiques Know Your Customer sont devenues de plus en plus importantes dans le monde entier, en particulier pour les banques et autres institutions financières, afin de prévenir le vol d'identité, le blanchiment d'argent, la fraude financière et le financement du terrorisme.

La Société applique une politique de tolérance zéro en matière de fraude et prend toutes les mesures possibles pour la prévenir. Toute activité frauduleuse sera documentée et tous les comptes y étant liés seront immédiatement fermés. Tous les fonds sur ces comptes seront confisqués.

### Prévention:

La Société vise à garantir l'intégrité de toutes les données sensibles qu'elle obtient, telles que vos informations de compte et les transactions que vous effectuez, en utilisant diverses mesures de sécurité et contrôles anti-fraude.

La sécurisation de vos transactions électroniques nécessite que vous nous fournissiez certaines informations, notamment votre méthode de dépôt préférée.

Lorsque vous déposez des fonds, nous vous demanderons les documents suivants :

- Une copie de votre passeport valide comportant la page de signature.
- Des copies des cartes de crédit utilisées pour effectuer le dépôt (côté avant : les 6 premiers et 4 derniers chiffres visibles, la date d'expiration et la marque de la carte visibles ; côté arrière : le code CVV masqué).
- Une copie d'une facture de service public récente à votre nom et adresse.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre service clientèle: support@finoglob.com

# Quand dois-je fournir ces documents?

Nous vous remercions de prendre le temps de nous fournir tous les documents nécessaires dès que possible afin d'éviter tout retard dans le traitement de vos transactions.

Nous devons recevoir tous les documents requis avant d'effectuer toute transaction monétaire à votre profit.

Dans certaines circonstances, nous pourrions être amenés à demander ces documents avant d'autoriser d'autres activités sur votre compte, telles que des dépôts ou des transactions.

Veuillez noter que si nous ne recevons pas les documents requis, vos retraits en attente seront annulés et recrédités sur votre compte de trading.

Nous vous en informerons via notre système.

Comment puis-je vous envoyer ces documents?

Veuillez scanner vos documents ou prendre une photo numérique de haute qualité, enregistrer les images au format JPEG, puis téléverser vos documents via la zone Client sur le site Web, ou alternativement les envoyer par e-mail à support@finoglob.com

.

Comment savoir que mes documents sont en sécurité chez vous ?

La Société accorde la plus haute priorité à la sécurité des documents et traite tous les fichiers reçus avec le plus grand respect et la plus stricte confidentialité.

Tous les fichiers obtenus sont entièrement protégés par le plus haut niveau de chiffrement possible à chaque étape du processus de vérification.

Nous vous remercions pour votre coopération, qui contribue à faire de la Société un endroit plus sûr pour le trading.

Avertissement sur le Trading d'Arbitrage

Toute stratégie de trading Forex consistant à repérer une paire de devises mal évaluée et à l'acheter ou la vendre contre une autre paire pour réaliser un profit sans risque, en exploitant les « failles » technologiques du WebTrader, est strictement interdite.

De plus, l'abus et/ou l'arbitrage utilisant les bonus de la Société ou les comptes sans swap sont formellement interdits.

Tout trader soupçonné de pratiquer l'arbitrage reconnaît que la Société peut supprimer tout profit obtenu illégalement de son compte de trading, et le Client ne pourra s'y opposer.